

À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES VOSGES

La Ligue de l'Enseignement

Depuis plus de 150 ans, La Ligue de l'Enseignement a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes les formes.

Reconnue d'utilité publique, elle est un partenaire incontournable de l'Ecole Publique : accompagnement à la scolarité de groupes d'élèves, accompagnement de projets, outils pédagogiques pour les enseignants, classes de découvertes, etc.

Dans le domaine socioculturel, elle fédère 225 associations dans le département des Vosges. Dans le domaine sportif, elle inclut 2 fédérations : USEP et UFOLEP (sports en temps scolaire et extrascolaire).

Avec un important secteur vacances (Vacances Pour Tous), La Ligue de l'Enseignement permet également à des centaines d'enfants, de jeunes et des familles de partir chaque année en séjour.

Enfin, elle possède une habilitation du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et organise de nombreuses formations : BAFA, BAFD, CQP, CPJEPS, DEJEPS mais aussi des formations thématiques.

Le BAFA / BAFD c'est quoi ?

La formation BAFA ou BAFD est un diplôme de l'animation volontaire, qui permet d'exercer durant les périodes de vacances scolaires sur des séjours de vacances ou d'accueils de loisirs. Les contenus autour de la citoyenneté et les méthodes participatives pratiquées permettent aux futur-es animateurs-trices de mettre en œuvre des actions autour de l'engagement auprès des jeunes.

On parle d'engagement volontaire ...

S'engager dans l'animation volontaire, c'est mettre à profit son temps libre pour un public, qu'il soit enfant, adolescent, sur des postes d'animation, de direction ou de formation.

BAFA & BAFD

Calendrier départemental 2024 des formations en demi-pension

UN ENGAGEMENT CITOYEN!



DEVENEZ

ANIMATEUR·TRICE

OU DIRECTEUR·TRICE

DE CENTRE DE LOISIRS

& DE SÉJOURS VACANCES

SERVICE FORMATION

03 29 69 60 52 | 07 76 95 56 65

formation-contact@fol-88.com

15 rue du Général de Reffye

88000 ÉPINAL



BAFA - FORMATION GÉNÉRALE - 2024

Épinal - 8 jours - 64 heures - Demi-pension - 450€

FÉVRIER - MARS

Du 24 février au 2 mars

AVRIL - MAI

Du 27 avril au 4 mai

JUILLET

Du 6 au 13

OCTOBRE

Du 19 au 26

DÉCEMBRE

Du 21 au 24
& du 26 au 29

BAFA - APPROFONDISSEMENT - 2024

Épinal - 6 jours - 48 heures - Demi-pension - 380€

MARS

Du 4 au 9

Multimédias

AVRIL

Du 21 au 26

Sciences et nature

AOÛT

Du 22 au 27

Jeux traditionnels et sportifs

OCTOBRE - NOVEMBRE

Du 28 octobre au 2 novembre

Multimédias

BAFD - BASE

Épinal - 10 jours - 80h

Demi-pension - 510€

JUIN

Du 3 au 7 & du 10 au 14

BAFD - PERFECTIONNEMENT

Épinal - 6 jours - 48h

Demi-pension - 395€

NOVEMBRE

Du 18 au 23

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscrivez-vous sur le site internet www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd et notez votre numéro d'enregistrement sur la fiche d'inscription.

Contactez le service Formation de la Ligue de l'Enseignement des Vosges au 03 29 69 60 52 ou allez directement vous pré-inscrire sur notre site : www.fol-anim.fr

Vous recevrez une confirmation et une fiche d'inscription qui vous permettra de vous inscrire sur la session choisie.

Vous devrez ensuite nous la renvoyer accompagnée d'un acompte de 40 % (chèque libellé à l'ordre de la Ligue de l'Enseignement) et d'un deuxième chèque de 16€ correspondant à votre adhésion aux Amis de la FOL pour la saison en cours (chèque libellé à l'ordre des Amis de la FOL).



VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT AVOIR 16 ANS RÉVOLUS AU PREMIER JOUR DE VOTRE PREMIÈRE SESSION DE FORMATION

PRISE EN CHARGE PROFESSIONNELLE NOUS CONTACTER POUR UN DEVIS SUR MESURE

LES DIFFÉRENTES AIDES POSSIBLES

Bourse CAF 88 (sur le stage BAFA et BAFD BASE uniquement)

Si vous êtes allocataire ou ressortissant-e du régime général, renseignez-vous auprès des services de la CAF en vous munissant de votre numéro d'allocataire.

Une bourse CAF de 300 € attribuée pour le BAFA et BAFD BASE en fonction du quotient familial de référence qui ne doit pas dépasser les 700 €.

Pour les volontaires en mission de service civique

Si vous avez effectué une mission de service civique entre Janvier 2022 et Décembre 2023 et que vous souhaitez passer votre BAFA ou BAFD entre Janvier 2023 et le 1er Septembre 2024, une aide exceptionnelle de l'Etat de 100 € vous sera allouée si vous financez votre formation. Une attestation vous sera alors délivrée par nos soins afin que vous puissiez vous faire rembourser auprès de l'Agence de service de Paiement directement

Pour les moins de 25 ans, vosgien-nes, en possession du coupon ZAP

Un paiement de 100€ sera déduit du coût du stage de BAFA APPROFONDISSEMENT en contre partie de vos démarches faites en amont.

Aide à la formation (CNAF) pour le stage BAFA

Après avoir suivi la session de formation générale, le stage pratique et le stage d'approfondissement, vous pourrez prétendre à une aide à la formation de la CNAF de 200 € qui sera versée au stagiaire, sans condition de ressources, après avoir complété et validé chaque étape de la formation à l'aide du formulaire cerfa 11 381-02 que l'organisme de formation devra compléter.

